



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 26 Juin 2020

GROUPE LA POSTE DPD France

NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES À DPD FRANCE :

PAS QUESTION POUR LA CGT FAPT D'ENTÉRINER UN ACCORD AU RABAIS PARTICULIÈREMENT INJUSTE !

Vous le savez, la CGT FAPT chez DPD France ne ménage pas ses efforts pour faire évoluer les choses dans l'intérêt des salariés. Lors des NAO, nous avons cherché tout d'abord à privilégier le dialogue social, puis, face au blocage de la Direction, nous vous avons appelés à débrayer le 6 juin, malheureusement avec un écho trop limité, dans un contexte il est vrai difficile...

Sans rapport de force, nos revendications avaient peu de chance d'être entendues de la Direction, qui sait pouvoir compter sur l'absence d'appel à l'action de la part des organisations syndicales majoritaires...

RAPPEL des revendications portées par vos représentants CGT FAPT :

➔ Nous demandons une augmentation générale pour tous les salariés aux SMIC de 5% : chauffeurs livreurs et agents de quai en priorité, qui n'ont jamais eu d'augmentation de salaire fixe.

➔ Nous demandons une augmentation générale de 2% et la prise en compte du Covid-19 pour l'ensemble du personnel, avec subrogation de Sécurité sociale, badgeage pour les salariés au forfait-jour, suppression des jours de carence, prix minimum du colis pour les sous-traitants, suspension immédiate de l'annualisation et de la quadrimestrialisation des Heures Sup, un plan d'investissement immobilier et l'embauche en CDI des collègues en CDD et en intérim.

Les "primettes" et l'augmentation de la prime de panier que nous avons certes obtenues, n'ont rien à voir avec la véritable augmentation des salaires dont nous avons tous le plus grand besoin.

POURQUOI le salaire est-il si important selon vos représentants CGT FAPT ?

C'est le salaire qui sert de base de calcul pour les Heures Sup et les majorations d'ancienneté, mais aussi pour le calcul des indemnités chômage et de la retraite.

Ajoutons que le salaire n'est pas soumis au présentisme contrairement aux primes. Donc pas de perte de revenu quand on est en congé, arrêt de travail ou maladie.

Voilà qui fait la différence entre une augmentation de salaire et les autres formes de rémunération, même si l'argent est toujours bon à prendre !

LA CGT FAPT RESTE PLUS QUE JAMAIS LE SYNDICAT DE LA FICHE DE PAIE !

➔ C'EST POURQUOI NOUS REVENDIQUONS L'AUGMENTATION DES SALAIRES PLUTÔT QUE DES PRIMES, MÊME MENSUALISÉES, CAR VARIABLES SELON LA PRÉSENCE EFFECTIVE...

➔ C'EST POURQUOI LA CGT REVENDIQUE AUSSI UN SMIC À 1800 EUROS BRUT (1500 EUROS NET)

Ce que la CGT FAPT a été la seule à revendiquer à la réouverture des NAO

Le seul syndicat à avoir revendiqué cette augmentation générale des salaires lors de la reprise des NAO pour tous les salariés, agents de maîtrise et cadres des centres de tri comme des agences, c'est la CGT FAPT. Et c'est grâce à nous et à personne d'autre que l'harmonisation n'affecte plus le calcul du SMIC !

Un combat juridique de sept mois qui a abouti avec l'avenant UNISTAT signé par la CGT FAPT, avenant qui pérennisait en outre la PEPA.

Petit rappel : la Direction se servait de l'harmonisation pour ne pas augmenter le taux horaire du SMIC. Pour être plus clair, les SMICards de l'entreprise qui bénéficiaient d'une prime d'harmonisation étaient payés à 9,88 € de taux horaire au lieu de 10,15 € pour les nouveaux entrants...

A première vue, la différence semble minime, mais faisons un calcul simple : pour un temps complet (151,67 heure/mois), sachant que les salariés concernés ont au moins 4 ans d'ancienneté, **le gain est de 40,80 €/mois**, une somme que la Direction ne vous soustrait plus sous couvert d'harmonisation.

A l'année, cela représente un gain de 489,60 euros bruts, et pour un chauffeur, c'est même un gain de 564 € brut/an

Grâce à la CGT, cet argent qui nous était dû, la Direction ne se le garde plus !

POURQUOI la CGT FAPT a signé le procès-verbal de désaccord NAO, comme tous les syndicats d'ailleurs, sauf un...

Pour en revenir aux dernières NAO (juin 2020), les propositions unilatérales de la Direction ne laissant aucune place à la prise en compte des revendications portées par la CGT FAPT, nous avons signé le procès-verbal de désaccord, suivi d'ailleurs par tous les autres syndicats, sauf un !

Une fois encore, la Direction fait du catégoriel en opposant les salariés des centres de tri à ceux des agences. En effet cette année les salariés des agences n'auront que des miettes avec 10 € d'augmentation de l'indemnité de tenue, alors que ceux des centres de tri bénéficieront d'une augmentation de 600 € brut/an. La Direction se justifiant qu'en 2021, ce sera le tour des salariés des agences...

L'injustice n'en reste pas moins évidente dans l'immédiat !

Et c'est sans compter qu'entre deux séances de NAO, la Direction a revu à la baisse ses propres propositions pour les brigadiers chefs...

En conclusion, des NAO bâclées et ficelées d'avance, aucune reconnaissance post Covid-19.

Les vieux syndicats majoritaires refusent toujours d'engager le rapport de force pour contraindre la Direction à revoir à la hausse ses propositions. La Direction peut donc dormir sur ses deux oreilles... les autres syndicats restant silencieux. Et nous-même, CGT FAPT, encore trop faible pour être réellement entendu, même si la Direction écoute ce que nous avons à dire...

Ce que vous propose la CGT FAPT chez DPD France :

NOUS ALLONS POURSUIVRE LE COMBAT POUR TOUS :

salariés, ouvriers, employés, agents de maîtrise, cadres, sous-traitants, intérimaires...

MAIS NOUS AVONS ÉGALEMENT BESOIN DE VOUS POUR :

- nous informer des problèmes rencontrés sur vos sites pour que nous puissions AGIR AVEC VOUS,
- CRÉER LE rapport de force tel qu'il contraigne la Direction à satisfaire les revendications,
- renforcer la CGT FAPT sans attendre l'échéance des élections professionnelles dans 2 ans.

➡ **POUR QUE LA CGT GAGNE EN FORCE POUR CONTRAINDRE AVEC VOUS LA DIRECTION À SATISFAIRE ENFIN VOS REVENDICATIONS, POUR DES NAO DIGNES DE CE NOM ET L'AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES, AFIN QUE SOYONS TOUS RECONNUS À LA MESURE DE TOUT LE TRAVAIL EFFECTUÉ !**

INTERESSEMENT Dernière Minute

Si la Direction de DPD France ne revient pas sur ses engagements pris le 24 juin dernier, notre collectif CGT FAPT estime possible de signer l'accord d'intéressement, car 270 000 € supplémentaires seraient alloués aux salariés, et que les objectifs 2019 de litiges, atteints rarement en local et nulle part au national, seraient revus à la baisse.

A suivre...

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

| | |
|-----------------------------------|--------|
| Nom | Prénom |
| Adresse | |
| Code Postal | Ville |
| (Facultatif) Téléphones → (perso) | → pro |
| Grade/Classification | Métier |
| Service/Bureau (nom et adresse) | |

MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT